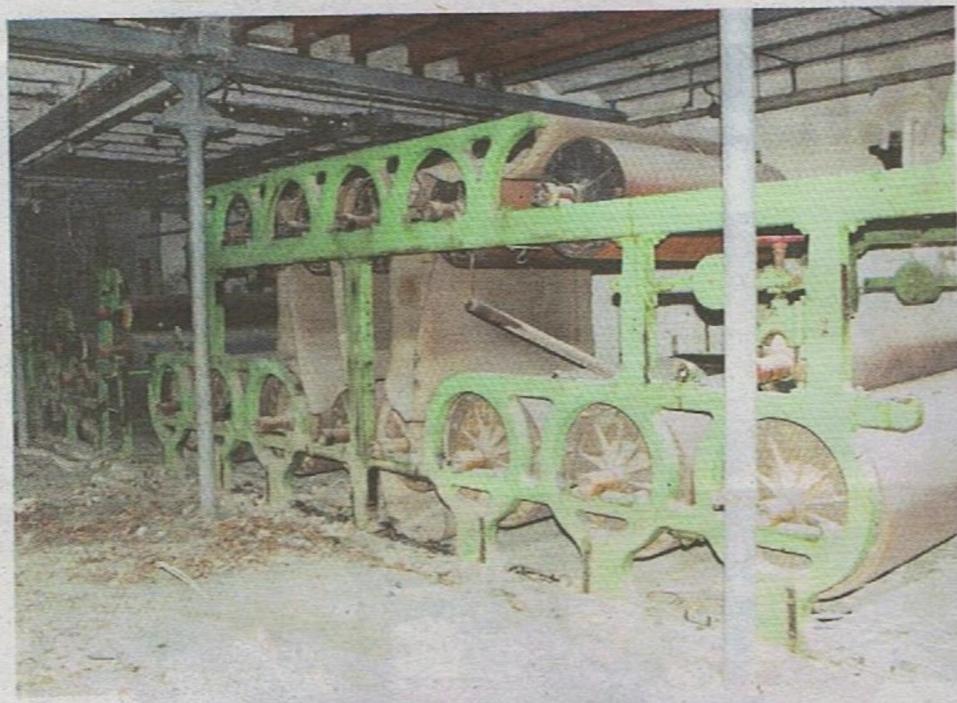




La futur barrage de 32 mètres doit se dresser face à l'ex-papeterie des gaves. Ces murs de bétons seront démolis



L'ancienne usine de la papeterie des gaves en cours de démolition abrite encore une imposante presse

# De l'électricité 100% locale

**ENVIRONNEMENT** La modernisation de la centrale hydroélectrique de la Minoterie et la construction d'une seconde sont lancées

FRANCK MESLIN  
f.meslin@sudouest.fr

D'ici 2019, l'ensemble des foyers orthéziens pourraient être alimentés en électricité propre grâce à l'eau du gave. « Le fournisseur a toujours intérêt à vous livrer de l'électricité produite au plus près de votre domicile afin d'éviter les pertes en lignes », explique Jean-Marc Pringuet, gérant de la société SUO Energie.

Or, grâce à son projet de deux centrales hydroliques à Orthez, l'Aveyronnais devrait être en capacité de livrer les 16 millions de kilowatts nécessaires à une ville de 12 000 habitants, « hors chauffage ». Propriétaire de la centrale de la Minoterie depuis décembre 2015, Jean-Marc Pringuet vient de déposer le dossier administratif pour obtenir l'autorisation de réhabiliter l'équipement aux services de l'état.

Son projet de modernisation de l'équipement doit le rendre plus performant et silencieux. Une mise en conformité aux réglementations actuelles qui permettra en outre au chef d'entreprise de vendre sa production électrique à EDF au tarif de 0,09 € le kilowatt, soit le triple d'aujourd'hui. Le feu vert administratif devrait arriver d'ici un an. La seconde centrale hydrolique se-

ra, quant à elle, une construction totale qui devrait changer considérablement la physionomie de la rivière. Un chantier colossal qui a débuté la semaine dernière par la démolition des bâtiments de l'ancienne papeterie des gaves.

### Un chantier propre

D'ici fin novembre, l'entreprise orthézienne André Lafont aura totalement rasé les vieux bâtiments de la Sapso. Les 3 000 m<sup>2</sup> du site acquis par SUO Énergie seront alors nus et plats. « On trie tout et 95 % des déchets de la démolition seront recyclés », confie David Lafont, codirecteur de l'entreprise familiale. Les gravats seront, par exemple, utilisés pour construire des lotissements dans les environs.

Particulièrement complexe, ce chantier de démolition sera suivi d'autres au cœur de la rivière. « Il y a trop de béton. Tout ce qu'il y a sur la rive droite doit disparaître pour redonner au gave son aspect sauvage », plaide Jean-Marc Pringuet. L'entrepreneur déposera sa demande d'autorisation du projet de la rive droite à la préfecture le mois prochain.

Comme nous le révélions en août (notre édition du 27 août), l'actuel barrage sera remplacé par un nouvel ouvrage à clapets, face à l'ex-



La démolition de l'ex papeterie doit s'achever mi-novembre. Jean-Marc Pringuet compte y dresser une centrale. PHOTO F.M.

papeterie. « Il permettra de maîtriser les crues », indique Jean-Marc Pringuet.

Une rivière de contournement doit en outre permettre la migration des poissons. Un aménage-

ment de 1,7 million d'euros particulièrement attendu des kayakistes, que Jean-Marc Pringuet aimerait voir participer à l'investissement. L'ensemble du projet est estimé à 15 millions d'euros.